

« les 7 et 11 février, nous serons 3 millions ! »

Mardi 31 janvier, nous étions encore plus de 2,5 millions dans la rue contre la réforme des retraites. Les 7 et 11 février, il faut transformer l'essai, faire gonfler la vague énorme de contestation qui balayera ce projet de loi et ces mensonges. L'objectif du 7 février nous ne serons plus 2, mais bien 3 millions dans la rue!

Face à cette mobilisation, le gouvernement sur la défensive tente de regagner la bataille de l'opinion qu'il a définitivement perdu. C'est le festival des fake news, mensonges, et vieilles rengaines :

L'espérance de vie augmente,

Tant mieux! Et peut être que la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans y est pour quelque chose...non? Vivre plus longtemps c'est bien...mais vieillir en bonne santé c'est mieux! En décalant le départ à la retraite à 64 ou 67 ans sans décote, le gouvernement joue avec notre santé en aggravant le risque de déclencher une pathologie. Travailler une année de plus c'est peut-être travailler une année de trop!

En réalité, depuis 1993 l'allongement de la durée de cotisations a été plus rapide (+3,75 annuités) que l'allongement de l'espérance de vie à 60 ans (+3,38 années pour les hommes et +2,76 pour les femmes).

Il faut sauver le système par répartition.

Merci mesdames et messieurs les ministres, mais le système par répartition va très bien! Il irait encore mieux si vous cessiez d'assécher son financement. Le système de retraite obligatoire par répartition est un système solidaire entre générations, entre professions et entre individus. Il permet de vivre en sécurité à la retraite. Basé sur la mutualisation des cotisations de tous les salariés, il est protégé des marchés financiers et ne risque pas la banqueroute. S'il a toujours connu des déficits ponctuels, le choix de combler ces déficits en faisant travailler plus longtemps les salarié-es, est un choix politique qui vise à discréditer le système par répartition en épargnant les revenus du capital et des patrons. Le rendre impopulaire : « *puisque'il faut travailler plus longtemps pour le garder...autant s'en débarrasser* », remettre en cause son efficacité.

La réalité est que les patrons n'aiment pas payer des cotisations. D'ailleurs ils cotisent de moins en moins, et c'est la vraie raison qui explique le « déficit » de 12 milliards que dramatise le gouvernement. Un montant marginal à l'échelle du système des retraites, qui pèse à lui seul 340 milliards d'euros de dépenses par an.

Travailler plus pour gagner plus : mensonge

Actuellement, 40% des femmes et 32% des hommes partent avec une carrière incomplète... avec des pensions au rabais. Qui dit carrière incomplète dit baisse des pensions. Et l'allongement de la date de départ à la retraite va accentuer le phénomène.

En réalité, tout le monde travaillera plus suite à la réforme : + 1 mois pour les salariés nés en 1962 à + 7 mois pour ceux nés en 1972. C'est pire pour les salariés ayant commencé à travailler jeunes... Même avec le dispositif des carrières longues, pour eux, la réforme prévoit une durée minimale de cotisation de 44 ans contre 43 ans pour le reste des français.

Les femmes grandes gagnantes de la réforme : mensonge

Le ministre du travail O. Dussopt a tenté, dans un premier temps, de convaincre du bienfait de la réforme pour les femmes. Mais rapidement le gouvernement n'a plus dit un mot sur le sujet. Et pour cause puisque cela n'est pas vrai. L'étude d'impact de la réforme note que l'allongement moyen du temps passé au travail est de + 9 mois pour les femmes de génération 1972, + 5 mois pour les hommes). Pour faire passer la pilule, le gouvernement se réfugie derrière le minimum de pension à 85% du Smic, c'est-à-dire 1 200€. Ce plancher de 1 200€ doit être appliqué depuis 2003. Pourtant rien n'a été fait. De surcroît, ce plancher ne s'appliquera que pour une carrière complète. Les carrières complètes ne concernent que 6 femmes sur 10.

Pour répondre et donner tort à toutes ces fake news! Nous serons 3 millions dans la rue!

Newsletter :

<https://www.soc-etudes.cgt.fr/lettre-dinformation/inscription-a-la-liste-de-diffusion/>

Site Internet : <http://www.soc-etudes.cgt.fr/>



Bulletin d'adhésion